

Les régences barbaresques en Afrique du Nord

Xavier Labat Saint-Vincent

Ingénieur d'études à l'université Paris IV-Sorbonne

Lorsque l'Espagne, au XVIe siècle, veut conquérir les côtes maghrébines, les autorités d'Alger font appel aux corsaires turcs pour se protéger. Xavier Labat Saint-Vincent nous explique comment l'activité des frères Barberousse fut le point de départ de la grande confrontation qui opposa en Méditerranée, par corsaires interposés, l'Espagne de Charles Quint à l'Empire ottoman de Soliman le Magnifique, pendant que Tunis, Tripoli et Alger, les trois régences barbaresques, tentaient de jouer leur jeu de leurs propres intérêts. Entre échauffourées et alliances temporaires, la France comme l'Espagne durent attendre le XIXe siècle pour mettre fin aux prises sur mer.

Les ports d'Afrique du Nord convoités par les chrétiens...

Les territoires d'Afrique du Nord, successivement dominés par les Romains du IIe au Ve siècle, les Vandales au Ve siècle, puis les Byzantins à partir de 534, furent islamisés à la fin du VIIe siècle par les Arabes. Menés par le chef de guerre Târiq, les musulmans continuèrent leur expansion et franchirent, en 711, le détroit qui depuis porte son nom – Djebel Târiq, devenu Gibraltar – et dominèrent une partie de l'Espagne jusqu'à la fin de la *Reconquista* et la chute de Grenade en 1492.

Pendant cette longue période, du VIIIe au XVe siècle, différentes dynasties s'étaient succédé au Maghreb, mais avaient fini par entrer en décadence : au début du XVIe siècle, cette région traversa une crise politique profonde qui permit l'émergence de principautés et de cités portuaires indépendantes qui relancèrent l'activité corsaire. Les souverains catholiques d'Espagne, Ferdinand d'Aragon et Isabelle de Castille, pour protéger leurs côtes, décidèrent de poursuivre la reconquête jusque sur les côtes maghrébines. En une dizaine d'années (1505-1515), ils conquièrent plusieurs places : Mers-el-Kebir, Oran, Bougie, Tripoli et l'îlot en face d'Alger. Pour s'en libérer, les autorités d'Alger sollicitèrent l'aide de deux corsaires turcs renommés, les frères Barberousse. Cette intervention fut un événement majeur de l'histoire de l'Afrique du Nord, d'Alger à Tripoli : il marqua pour ces régions le début d'une période d'un peu plus de trois siècles caractérisée par la domination ottomane. Elles devinrent alors, pour les chrétiens, les « régences barbaresques ».

...deviennent des régences sous la domination ottomane

Ces régences furent, par ordre chronologique d'apparition, Alger (1518), Tripoli (1551) et Tunis

(1570). Leur histoire, jusqu'à leur disparition au XIXe siècle, connut une évolution assez semblable, qui peut se décomposer en trois phases : le XVIe siècle fut marqué par la confrontation entre l'Espagne et l'Empire ottoman pour la domination de ces territoires et celle du bassin occidental de la Méditerranée. Le XVIIe siècle vit une émancipation progressive de ces trois régences vis-à-vis de la tutelle ottomane et le paroxysme de leurs activités corsaires. Enfin, le XVIIIe siècle les vit s'ériger en républiques quasi indépendantes, ne reconnaissant plus qu'un vague lien de sujétion vis-à-vis du sultan et une baisse significative, excepté pour Alger, de leurs activités de course.

Ces États, vassaux du sultan, naquirent à l'époque de la grande confrontation qui opposait, en Méditerranée, l'Espagne de Charles Quint à l'Empire ottoman de Soliman le Magnifique. Pour se protéger des risques d'expansion chrétienne, les autorités d'Alger avaient appelé à leur aide des aventuriers originaires de Mytilène, les frères Barberousse, qui eurent tôt fait de les déposséder totalement de leurs pouvoirs. L'aîné, Arudj, se fit sultan d'Alger et conquiert rapidement l'arrière-pays jusqu'aux frontières du Maroc : il fut tué à Tlemcen dès 1518. Son frère cadet, Khayr al-Dyn lui succéda à la tête de la régence : conscient qu'il ne pourrait seul venir à bout des Espagnols et des Berbères révoltés, il demanda la protection du sultan, transformant de fait son territoire en une province vassale de l'Empire ottoman.

La régence d'Alger

Le sultan avait à Alger son représentant, le pacha, le plus haut personnage de l'État, qui gouvernait avec un conseil (divan) composé des représentants de la milice des janissaires. Ces derniers étaient chargés de veiller à la stabilité intérieure et à la défense extérieure. Le pacha, en tant que responsable du paiement de la solde des janissaires, devait contrôler, pour ne pas s'attirer les foudres de ceux-ci, l'abondement régulier des ressources de l'État, qui provenaient en grande partie de la course. Cette activité fut donc largement encouragée et soutenue par les autorités, ce qui fit rapidement de la régence d'Alger un repaire de brigands. Charles Quint tenta de la conquérir en 1541, mais l'opération militaire tourna au désastre.

Lors de la création de la régence d'Alger, en 1518, Tunis était gouvernée par la dynastie Hafside depuis le début du XIIIe siècle, et Tripoli demeurait un préside espagnol depuis sa conquête en 1510. Pour faire face au danger que représentait l'expansion musulmane dans le bassin occidental de la Méditerranée, Charles Quint offrit, en 1530, à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem – récemment chassé de Rhodes par Soliman – l'île de Malte comme nouvelle base, ainsi que la forteresse de Tripoli. En 1534, Khayr al-Dyn, perpétuant la politique d'expansion entamée par son défunt frère, s'empara de Tunis. Charles Quint, face à cette nouvelle menace, et craignant la naissance d'un second foyer de corsaires, mena une expédition l'année suivante pour rétablir le prince Hafside. La Tunisie redevint une principauté « indépendante », en réalité sous étroite surveillance espagnole.

La régence de Tripoli et de Tunis

En 1551, alors que la confrontation entre les deux grands empires continuait principalement sur mer, la forteresse de Tripoli, tenue par les chevaliers de Malte, tomba : la seconde régence naissait, devenant aussitôt vassale du sultan, et bientôt gouvernée par le célèbre corsaire Dragut. Ce dernier, un des plus grands corsaires de son temps, périt lors du grand siège de Malte en 1565, événement majeur de l'histoire de l'avancée ottomane puisqu'il en marqua son premier véritable arrêt. Enfin, en 1575, Tunis tomba à son tour. La longue lutte qui avait opposé les deux grands empires au XVIe siècle prit fin, une trêve étant conclue en 1581 qui s'avéra définitive. Comme l'a écrit Fernand Braudel, la Méditerranée sortit alors de la grande histoire et la lutte entre chrétiens et musulmans se mua en ce qu'il appela une forme inférieure de la guerre, la course.

Les corsaires et la course en Méditerranée

Le XVIII^e siècle fut celui qui vit le plus grand développement de l'activité corsaire en Méditerranée. Petit à petit, les trois régences s'émancipèrent vis-à-vis de la lointaine autorité du sultan, et le pacha, son représentant, finit par n'avoir plus qu'une fonction honorifique. À Tunis, dès 1590, les janissaires s'insurgèrent et placèrent à la tête de l'État un dey, et sous ses ordres un bey, chargé du contrôle du territoire et de la collecte des impôts. Rapidement, ce dernier devint le personnage principal de la régence aux côtés du pacha, confiné dans son rôle honorifique de représentant du sultan. À Tripoli, dès 1595, le divan commença à s'occuper des affaires de l'État, et en 1606, le chef des janissaires se proclama dey. Là encore, le pacha conserva une seule fonction honorifique et fut écarté de toute prise de décision. À Alger enfin, le pacha conserva ses prérogatives jusqu'en 1659. À partir de cette date, le pouvoir passa aux mains de l'Agha, ou chef, des janissaires et en 1671, à celles d'un dey. Toute la seconde moitié du XVIII^e siècle fut marquée par de graves troubles dans la régence, dus aux luttes de pouvoir entre d'un côté, l'*odjak*, ou milice des janissaires, et de l'autre la *taïffa*, composée de tous les intéressés à la course.

Ainsi, les trois régences barbaresques étaient devenues des sortes de républiques autonomes, ne dépendant plus que de loin de l'Empire ottoman, auquel cependant elles joignaient leurs flottes dans les opérations militaires et continuaient d'être systématiquement alliées en périodes de guerre. Le sultan n'eut d'autre choix que de constater cette émancipation, ne pouvant discipliner ces lointains vassaux. Cependant, cette autonomie croissante entraîna une baisse du soutien financier d'Istanbul et les régences durent accroître le nombre de leurs prises sur mer afin de survivre. Les prises se faisant au détriment des nations européennes, celles-ci envisagèrent de mener des actions concertées contre les Barbaresques, mais aucune ne fut effectivement réalisée. Des opérations militaires furent cependant menées par tel ou tel pays, mais jamais elles ne parvinrent à endiguer le fléau : la course était la principale ressource de ces économies et toute tentative de la part d'un dey de la contrôler se solda par une mutinerie et son remplacement par un dey moins scrupuleux. Ainsi, lorsque Duquesne bombarda Alger en 1682, puis à nouveau en 1683, le dey se résolut finalement à accepter l'ouverture de pourparlers : il fut aussitôt destitué et tué. Son remplaçant, pour marque de son intransigeance, fit attacher le consul français à la gueule d'un canon. Il obtint, malgré ce crime, une paix à des conditions tout à fait honorables pour la régence. Il est vrai qu'à cette époque, les nations chrétiennes recherchaient avant tout à s'allier ces puissances afin qu'elles s'attaquent au commerce des nations concurrentes. Les alliances varièrent ainsi, en fonction des pressions diplomatiques, mais surtout du montant des présents offerts aux deys, beys et pachas.

Fin de la course... et des régences

Au cours du XVIII^e siècle, la course, si elle ne disparut pas, avait largement décliné. La régence de Tunis avait fini par s'intégrer au commerce en Méditerranée et ses corsaires, peu nombreux, n'inquiétèrent plus les Français. À Alger, la course conserva une place prédominante dans l'économie, mais les corsaires respectèrent à peu près le pavillon français. Tripoli de son côté oscilla entre les deux positions, en fonction de l'état d'esprit de ses dirigeants vis-à-vis des nations chrétiennes, mais surtout de leur capacité à contrôler la taïffa. De ce fait, au cours du XVIII^e siècle, la France put développer largement son commerce avec les provinces de l'Empire ottoman, les corsaires barbaresques rendant cette activité particulièrement dangereuse pour les autres pavillons.

Avec la Révolution française, la course connut un regain d'activité en raison du conflit entre la France révolutionnaire et la Porte. Au congrès d'Aix-la-Chapelle (1818), les représentants des puissances européennes évoquèrent la nécessité de mettre fin, une fois pour toutes, à ce fléau qui était incompatible avec les idées nouvelles. Chateaubriand déclara que c'était à la France de lever l'étendard de la dernière croisade. En 1830, après que son consul eut été giflé, la France mit fin à l'existence de la régence d'Alger et aux activités corsaires des deux autres. Ainsi, après plus de trois siècles de présence en Méditerranée, la course barbaresque disparaissait avec les principaux foyers de corsaires que la Méditerranée ait connus. Quant aux deux autres régences, elles succombèrent à leur tour à l'expansion coloniale, en 1881 pour Tunis, et 1911 pour Tripoli.

Xavier Labat Saint-Vincent
Octobre 2002
Copyright Clio 2021 - Tous droits réservés

Bibliographie



Histoire de l'Afrique du Nord. Des origines à 1830.
Charles-André Julien
Payot, Paris, 1994



Histoire de la Tunisie, les temps modernes
Ezzedine Guellouz, Abdelkader Masmoudi et Mongi Smida
S. T. D., 1983



Tripoli, carrefour de l'Europe et des pays du Tchad, 1500-1795
Jean-Claude Zeltner
Histoire et perspectives méditerranéennes
L'Harmattan, Paris, 2000